

Commune de Brebotte

Liberté, Egalité, Fraternité

Le mot du Maire

Depuis quatre ans, tous les jours, Maire et adjoints(e) sont présents sur le territoire de la commune, à la disposition de tous les habitants. Chaque mardi matin, ils se réunissent pour mettre en commun leurs observations du terrain et piloter les actions. Pour eux, il n'y a pas de grosses ou de petites préoccupations : elles sont toutes à solutionner, dans la mesure du possible, afin de répondre aux attentes légitimes des habitants. Ceci est l'esprit de l'engagement de l'équipe municipale pour notre commune. Lorsque c'est possible, des travaux sont réalisés bénévolement. Dans d'autres cas, ils sont confiés à l'ouvrier communal et pour les chantiers plus importants, des entreprises sont sollicitées. Lorsqu'il faut monter des dossiers complexes d'investissement et trouver des aides, Véronique, notre secrétaire de mairie, est à la manœuvre. Grâce à cette manière de valoriser les compétences, Brebotte est un village propre, embelli notamment par son fleurissement, entretenu régulièrement, un village où les services aux habitants se développent : cantine scolaire pour 25 enfants, garderie, bibliothèque ; fibre optique internet, restaurant et gîte d'étape à venir. Depuis le début du mandat, plus de 90 actions ont été entreprises grâce aux décisions des élus mises en application par l'exécutif communal. Merci aux habitants pour leur participation active à toutes les réunions de conseil municipal. Les échanges sont riches et témoignent d'une participation à la vie locale.



Le compte rendu complet de chaque réunion est consultable sur le nouveau panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mairiebrebotte.com

Le secrétariat de mairie est ouvert

le mardi de 15h à 18h30, le jeudi de 9h à 11H et le vendredi de 14h à 17h

Tél : 03 84 23 30 61

Les travaux réalisés en 2018

Le chemin des Gouttes qui mène aux bennes à verre et aux vêtements usagers a été refait en profondeur et un espace de retournement a été créé.



Le chemin des Gouttes pendant les travaux.

Les volets du bâtiment école et du logement de la commune ont été repeints par Marius, employé de l'association « Vivre Ensemble », chargé de l'entretien du bâtiment communal du musée de l'artisanat.



Note du maire

Le budget 2018 sera le dernier du mandat à comporter des investissements importants pour une commune comme la nôtre. Depuis quatre ans nous avons réalisé des investissements conséquents. Ceci a été possible grâce à l'engagement pris et respecté par le maire et les adjoints(e) « de ne prendre aucune indemnité ». Sur 6 ans cette décision permettra d'investir 50 000 € dans des travaux.

A cette réalité il faut ajouter tout le travail bénévole que nous pouvons estimer sur 6 ans à 30 000 €. Cela a permis de dégager une somme globale de 80 000 €, à laquelle se sont ajoutées des subventions de l'ordre de 60 %, le tout investi au service de la commune.

Le résultat est remarquable pour la propreté des véhicules des habitants. Un travail de spécialiste confié à l'entreprise de terrassement Hartmann de Grosne.



L'appartement de la commune a fait l'objet de travaux pour garantir son entretien et son confort. Les modifications suivantes ont été réalisées : quatre portes de la cuisine intégrée ont été changées par l'entreprise Choux, artisan menuisier ébéniste demeurant à Brebotte. Le salon et séjour ont été repeints. La hotte aspirante a été remise en état. Les lampes du hall et des extérieurs fonctionnent avec des cellules.



La cuisine intégrée du logement école.

Une réflexion va être lancée pour l'organisation d'un concours de dessins à destination des enfants, sur des thèmes à définir. Chaque participant serait invité en mairie pour la remise des prix et recevra un cadeau.

Les travaux réalisés en 2018 (suite)

L'évacuation des eaux de pluie

Les eaux de pluie du secteur « derrière l'église » seront dorénavant dirigées en direction du bois Défendu. Ces eaux de ruissellement ne viendront plus encombrer le réseau des écoulements à l'intérieur du village. Les points bas du village seront protégés.



Le nouveau chemin d'accès à la mairie a été nommé « Chemin Jules CHEVALLIER » du nom de l'ancien maire du village à l'origine de la création du monument aux morts.

En l'honneur des 7 morts pour la France de Brebotte, 7 arbres ont été plantés le long de ce chemin, dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale.



Le panneau d'affichage des informations de la commune a fait peau neuve



Discret et moderne, le panneau officiel des communications de la commune est facilement consultable. Le parking à proximité a fait l'objet de travaux pour réaliser un agrandissement à coût zéro.



Le nouveau chemin menant à la mairie côté Bretagne.

Une opportunité d'améliorer le cadre de vie des Brebottais

Au centre village, chacun aura remarqué un nouveau transformateur discret et moderne et la disparition de la ligne à moyenne tension qui alimentait en aérien le vieux transformateur tour qui va disparaître. Depuis juin, des travaux d'enfouissement du réseau électrique et de télécommunications sont en cours. Ces travaux amélioreront l'esthétique de notre centre bourg et sa modernisation. Dix habitations ont été raccordées en lignes souterraines, permettant la disparition progressive au centre village des vieux poteaux béton EDF imposants. L'éclairage public sera modifié avec l'apparition de petits mats pour lampadaires à leds. Toute cette opération a été possible grâce à une proposition de Territoire Energie 90, en coopération avec EDF et Orange, que le conseil municipal a trouvée intéressante et valorisante pour la commune.



Enfouissement sous le trottoir de la rue des Hauts Poiriers. Raccordement du nouveau transformateur.

Le coût des travaux est de 164 118 €HT, subventionné au minimum à 70%. La commune a sollicité des aides d'Etat et de la Communauté de Communes en vue d'obtenir des aides supplémentaires. La charge financière de la commune sera de l'ordre de 50 000€. Ces dossiers de financements auront pris trois années pour obtenir un démarrage des travaux confiés à des entreprises spécialisées. Cette démarche permet à vos élus d'investir pour la modernisation de la commune après en avoir cerné toutes les implications financières. L'endettement de la commune ne sera pas augmenté. En fin de mandat, l'équipe municipale vise un désendettement qui se concrétisera par des annuités d'emprunts à rembourser plus faibles que celles qui lui ont été transmises.

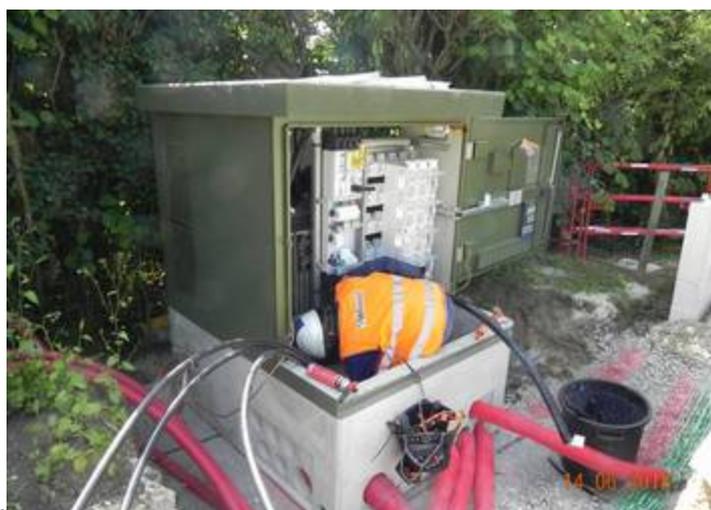
1. Réseau base tension:.....101 613, 94 € HT

2. Réseau éclairage public:... 35 514, 83 € TTC

3. Réseau télécommunication: 26 989, 45 € HT



Enfouissement sous le trottoir de la rue des hauts poiriers. Raccordement du nouveau transformateur.

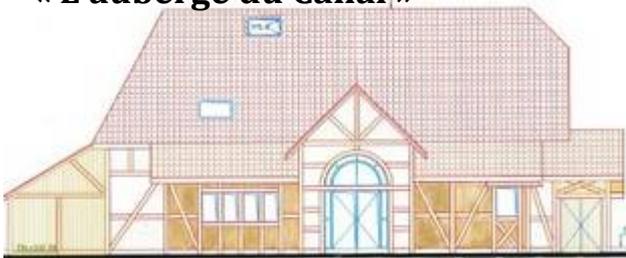


Les poteaux électriques béton EDF vont bientôt disparaître pour une meilleure valorisation du patrimoine. Enfouissement : lignes électriques, téléphonie, internet.



Un restaurant et gîte d'étape à Brebotte : c'est parti !

« L'auberge du Canal »



Dès 2014, les élus municipaux ont travaillé sur l'idée de créer un relais auberge sur le site du café du canal. Leurs études préalables et les argumentaires ont convaincu les responsables de la Communauté de Communes du Sud Territoire qui ont étudié la faisabilité de ce projet et décidé de créer sur ce lieu « un Pôle touristique ». Il s'agit d'un projet inscrit au Contrat d'Aménagement et de Développement Durable, bénéficiant du soutien de l'État (DETR), de la Région Bourgogne Franche-Comté et du Département du Territoire de Belfort.

La façade côté canal

Les travaux de terrassement sont réalisés.
L'entreprise CAMOZZI réalisera la maçonnerie.
L'entreprise BINCKERT de Bretagne réalisera les murs et la toiture.

L'équipement accueillera un restaurant d'environ 40 couverts, 5 chambres avec salle de bains (dont deux chambres au rez-de-chaussée avec un accès handicapé) pour une capacité d'environ 15 couchages, une aire naturelle de camping à l'extérieur du bâtiment avec accès aux sanitaires, garage à vélo et petit matériel de réparation. L'objectif de cet équipement est pour la CCST de proposer une nouvelle offre de restauration et d'hébergement touristique en milieu rural, dans le cadre de sa politique touristique, à destination notamment des cyclotouristes et randonneurs de l'Eurovéloroute et des plaisanciers du Canal.

Cérémonie du 11 novembre 2018 (le centenaire)

Un détachement du 35 RI pour honorer nos morts.



Un monument qui rassemble pour la paix

Le monument a été inauguré en 1924 par le maire du village, entouré des autorités civiles et religieuses. Jules CHEVALLIER, lui-même soldat de la grande guerre, a souhaité qu'il soit porteur d'un message de paix : « Plus de guerre ». Ce choix du maire de l'époque honore notre commune. Brebotte fait partie des rares localités en France (moins de 12) à porter un tel témoignage.



Ecluses pour deux entrées du village

La sécurité routière au village est notre priorité. La zone devant l'école a fait l'objet d'aménagements, mais il était nécessaire de réaliser des travaux aux entrées du village ; les riverains, vos élus et les parents d'élèves ont constaté une vitesse parfois excessive de véhicules venant de Grosne ou de Bretagne. Une étude a donc été demandée par l'équipe municipale à la direction Route du Département. Elle a été adoptée à l'unanimité par les élus qui se sont lancés à la recherche de financements.

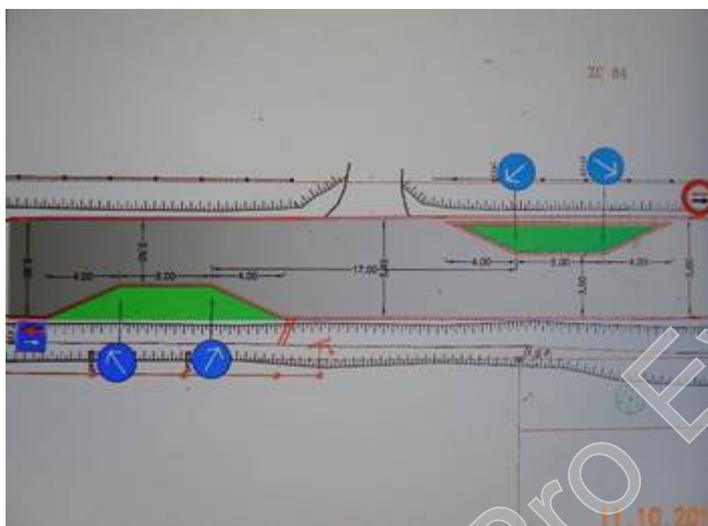


Route de Grosne



Les panneaux de Brebotte seront déplacés 50 mètres avant ces deux nouvelles écluses.

Route de Bretagne



Plan des écluses de sécurité routières pour répondre aux préoccupations exprimées des habitants.

Les travaux ont été conçus par les services départementaux. Ils ont débuté vendredi 19 octobre. La priorité est accordée aux automobilistes qui quitteront le village.

Le coût de l'opération : 36 508 € HT, dont :

- 30% à la charge de la commune,
- 30% à la charge du conseil départemental,
- 40% répartis entre la Communauté de Communes, les amendes de police et les aides de l'Etat « DETR » (Dotation Equipements Territoires Ruraux).



Les gros travaux sont aussi l'œuvre de nos partenaires

Renforcement de la passerelle du sentier

Suite à une fuite d'eau importante ayant détruit une partie du sentier piétonnier, le service des eaux de la Communauté de Communes a construit un ouvrage pour consolider le passage piéton situé à côté de la Véloroute et menant au futur pôle touristique (auberge – gîte d'étape).



Le soubassement du passage robuste et esthétique.



Une route utilisée par les transports scolaires et des habitants de Recouvrance de plus en plus nombreux.

La route du Combal : L'enrobé a été refait à neuf, mais il fallait donner de la visibilité dans ce virage.



La taille de l'arbre d'ornement a été réalisée avec l'accord de la propriétaire.



Sécurité des habitants : une meilleure visibilité a été assurée. Un trottoir rue du Combal est à l'étude.

Rencontre avec le maire de Badailhac (Cantal)

A l'occasion d'une grande fête des moissons en Auvergne à laquelle le groupe de danses traditionnelles de Brebotte a été invité cet été, le maire de Brebotte a rencontré le maire de Badailhac, commune située dans le Cantal : une rencontre enrichissante à travers la découverte des équipements de cette commune en matière d'accueil touristique. Le patrimoine communal a été restauré, un gîte d'une capacité de 40 personnes a été créé ainsi qu'une salle des fêtes aménagée dans des anciens bâtiments communaux. Cette commune est située à 15 km d'Aurillac et compte une centaine d'habitants. Sa caractéristique y est le bénévolat.



Actualités du RPI

Le budget prévisionnel :

Fonctionnement : 245 470 €,

Investissements : 16 172 €

- Brebotte : deux classes de 21 et 22 élèves
- Boron : deux classes de 24 et 23 élèves
- Grosne : une classe de 21 élèves
- Vellescot : une classe de 19 élèves Cumul : 130 élèves

Horaires de la classe de Brebotte : 8h30-12h00

14h00-16h30. La fréquentation de la restauration est certains jours de 25 enfants.

La mairie a reçu plusieurs doléances d'habitants

au sujet de chiens qui aboient en permanence, de bruits de moteurs de tous types hors réglementation, de la gêne occasionnée par des chats abandonnés trop nombreux dans la commune, ceux-ci causant de nombreux désagréments. Le maire rappelle que la commune est adhérente : au service de la police intercommunale et à la fourrière départementale. La police peut être contactée directement par les habitants au : 03 84 46 86 94. La commune a demandé la programmation d'une campagne de piégeage et de stérilisation pour les chats errants. Elle rappelle que les chiens ne doivent pas venir faire leurs besoins sur le plateau de sport et son environnement utilisé par les écoliers.

Fibre internet : intervention réussie de vos élus auprès d'Orange

Ce fournisseur d'accès à Internet, via la fibre optique, s'était engagé à installer un NRA (coffret de connexion faisant le lien entre la fibre optique et le réseau téléphonique). Ne voyant rien venir, ce sujet a été évoqué lors de la dernière réunion du conseil municipal et vos élus sont intervenus à nombreuses reprises. Le coffret a finalement été installé le 17 octobre. Prochaine étape : la liaison entre le central de Montreux-Château et le coffret de Brebotte. La commune réclame le programme de mise en place de la fibre et le mode de liaison pour chaque propriété.



Chemin des Trous de Marne : la Direction Départementale des Territoires ne doit pas abandonner les Brebottais

Les élus ont rappelé à l'administration son devoir de protéger les habitants en matière de sécurité contre le risque inondation. Ce qu'elle ne fait pas. Elle n'a pas pris en considération des éléments fondamentaux, d'où le conflit actuel. La municipalité n'a jamais accepté et n'acceptera jamais que le fossé récent des Trous de Marne soit considéré comme un cours d'eau. Les conseils municipaux précédents ont créé ce fossé pour atténuer le risque inondation du secteur bas de la commune. Devant la situation créée par la Direction Départementale des Territoires, le conseil municipal de Brebotte a demandé au maire de dégager la responsabilité des élus de la commune en cas d'inondation sur ce secteur bas du village.



Le fossé des Trous de marne n'est pas un cours d'eau.

Les eaux de ruissellement du finage de Recouvrance ne doivent pas venir s'écouler dans le réseau d'eau pluviale de notre commune.

Le maire de Recouvrance a demandé que l'écoulement des eaux du finage de Recouvrance soit modifié. La commune de Brebotte estime que ces eaux doivent s'écouler sur le finage de Recouvrance pour rejoindre l'Ecrevisse. Le Conseil Départemental, propriétaire des routes et des fossés, va demander à un organisme d'étudier cette situation. Les élus du conseil municipal de Brebotte seront très vigilants sur ce sujet qui concerne la préservation des zones humides et sur la délicate question de l'évacuation des eaux de pluie.



LES PROJETS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2019

Projet de programme d'actions pour la commune pour 2019

Projet de 32 000 € HT : **trottoirs rue du Combal**. Une demande d'aide au Conseil Départemental a été déposée.

Projet de rénovation de l'intérieur de l'église une souscription par l'intermédiaire de la fondation du patrimoine est envisagée.

Projet de **prolongation du réseau d'eau potable**, chemin du Chêne, suite au projet de construction de 2 à 3 nouvelles habitations. Investissement prévisionnel de 12 000 € HT qui sera financé par les taxes d'aménagement des futurs propriétaires



Réunion publique sur la réfection intérieure de l'église.

Une rentrée scolaire sous le signe de la sécurité – bien être

Les passages piétons ont été remis à neuf pour la rentrée scolaire par Frédéric, l'employé communal.



Le sol de la salle de garderie a été remis à neuf pour la rentrée 2018/2019.

Désignation d'un délégué au syndicat de gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal

Pour faire suite à la demande de Michel Simon d'être remplacé au syndicat de gestion du RPI, les élus ont confirmé Alexandre Ulsas comme membre titulaire du syndicat. Ils ont ensuite désigné Pierre Vallat comme nouveau titulaire, et Marie-Noëlle Michaud a été désignée membre suppléante du syndicat de gestion.

La cantine scolaire a connu une affluence record pour cette rentrée scolaire 2018/2019.



Des enfants ravis de la cantine scolaire. De plus en plus d'enfants la rejoignent. Ceci est un bon exemple de service pouvant être rendu aux familles, service auquel la municipalité est très attachée.

Les journées du Patrimoine au musée

Organisées le dimanche 16 septembre pour faire vivre le musée dont les bâtiments appartiennent à la commune.



Danses traditionnelles, cor des Alpes et orgue de barbarie au programme de cette édition qui a rassemblé plus de 100 personnes.

Nouvelle activité commerciale à Brebotte

Un nouveau professionnel est présent tous les dimanches soir sur la place du village. Expert des pizzas depuis 11 ans, il a travaillé dans plusieurs restaurants de la région. Qualité du produit, sympathie au rendez-vous de vos fins de week-end.



La place du village a été équipée d'un boîtier électrique pour permettre ce type d'activités et ce nouveau service proposé aux habitants.

Le distributeur à pain ne fonctionne plus sur décision du boulanger.

Marche de la Saint-Nicolas : une nouvelle formule, pour cette fête traditionnelle de la commune, sera proposée **le samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre de 14 h à 20 h**. Plusieurs commerçants et artisans viendront exposer et vendre miel, pâtisseries, décorations de Noël, bijoux, accessoires et vêtements de mode, huile d'olives, etc.

La bibliothèque au musée de Brebotte : ouvertures tous les mercredis et samedis de 14 h à 16 h.

Une école de musique vient d'être créée au sein de la Communauté de Communes Sud Territoire.

Départ de votre courrier :

Place de l'école,
Rue du Combal.



La boîte à lettres rue des Haies ne fonctionne plus sur décision unilatérale de La Poste. Une décision incompréhensible.

Hommage à nos poilus

Le spectacle **Son et Lumière** de cet été, qui a réuni plus de 3000 spectateurs, a mis à l'honneur les soldats de la grande guerre et notamment les 7 morts pour le France figurant sur le monument du village. A cette occasion, le tableau final fut l'occasion de diffuser sur écran géant le portrait de trois d'entre eux, avant le feu d'artifice final.



L'hommage sera enraciné : dans le cadre du centenaire de l'armistice de 1918, sept arbres ont été plantés le 31 octobre en souvenir et en l'honneur des sept soldats de Brebotte disparus entre 1914 et 1918. Le choix s'est porté sur des érables boules.

